

Centre de droit commercial, fiscal et de l'innovation



Faculté de droit Secrétariat - formation Université de Neuchâtel Av. du Premier-Mars 26 2000 Neuchâtel

www.unine.ch

# Actualités dans le domaine de la fiscalité immobilière



Vendredi 13 septembre 2013 Aula de la Faculté de droit, Av. du 1er-Mars 26, Neuchâtel

avec la collaboration de :





## **Programme**

### 08 h 15 Accueil des participants

### 08 h 45 Ouverture de la journée

## 08 h 50 La qualification de commerçants professionnels d'immeubles

### M. Cédric Stucker

- Les critères permettant de qualifier la gestion d'un parc immobilier en activité de commerçant professionnel d'immeubles et évolution de la pratique
- L'impact de la qualification du point de vue de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur les gains immobiliers

## 09 h 35 TVA immobilière - Principes et nouveautés

### M. Stéphane Gmünder

- Ventes et locations immobilières Option
- Les changements d'affectation
- Nouvelle pratique pour les promotions immobilières

### 10 h 20 Pause

### 10 h 45 L'imposition des immeubles en droit fiscal intercantonal et international

### M. Pierre-Alain Guillaume

- Les règles de répartition internationale et intercantonale
- La répartition des pertes entre le canton de situation de l'immeuble et le for principal
- Aspects choisis (qualification d'immeuble, sociétés immobilières, real estate investment trust)

## 11 h 30 Revue de la jurisprudence récente en matière de fiscalité immobilière M. Thierry Obrist

- Présentation des arrêts récents cantonaux et fédéraux que le praticien doit connaître
- Impôt sur les gains immobiliers, droit de mutations, déduction de l'impôt sur le revenu, etc.

### 12 h 15 Repas

## 14 h 00 Principes d'imposition et règles de répartition du point de vue de l'impôt sur les successions

### M. Andrio Orler

- Rappel des règles de répartition du point de vue de l'impôt sur les successions
- Les outils de planification fiscale
- · Cas pratiques

## 14 h 45 Planification successorale et immeubles en droit fiscal international

### Mme Sibilla Cretti

- Successions internationales, quelques notions
- Les règles distributives, avec et sans convention fiscale
- Cas particulier de la France, situation actuelle et nouveautés

#### 15 h 30 Clôture

## Public-cible

Avocats, notaires, fiduciaires, banquiers, gérants, courtiers, promoteurs immobilier, propriétaires privés et institutionnels, architectes et tous professionnels de l'immobilier, experts fiscaux, etc.

### Lieu

Aula de la Faculté de droit, Avenue du 1er-Mars 26, 2000 Neuchâtel

## Finance d'inscription

(comprend repas, pauses et documentation) Stagiaires et assistants CHF 350.-CHF 80.-

## Délai d'inscription

30 août 2013

## Renseignements

Secrétariat de la Faculté de droit / formation, Avenue du 1er-Mars 26, 2000 Neuchâtel Tel.: 032 / 718 11 89 - E-mail:droit.formation@unine.ch

## **Carte d'inscription**

A remplir en caractères d'imprimerie et à renvoyer au secrétariat de la Faculté de droit / Formation, le cas échéant par E-mail ou sur www.publications-droit.ch.

### **Orateurs**

- M. Cédric Stucker, lic. iur., expert fiscal diplômé, titulaire du brevet de notaire, Professeur de droit fiscal à la Heig-VD, associé Fiscaplan SA, Yverdon
- M. Stéphane Gmünder, associé TVA Conseils, Fribourg et Genève
- M. Pierre-Alain Guillaume, avocat, LL.M., associé Chabrier Avocats, Genève et Lausanne
- M. Thierry Obrist, Dr. Iur., LL.M., avocat, Université de Neuchâtel et Walder Wyss SA, Zurich
- M. Andrio Orler, avocat, LL.M., expert fiscal diplômé, associé Tavernier Tschanz, Genève
- Mme Sibilla Cretti, Dr. Iur., LL.M., avocate, TEP, associée Etude Sibilla Cretti, Neuchâtel

Je prendrai part au colloque « Actualités dans le domaine de la fiscalité immobilière » et m'engage à verser la finance d'inscription au moyen du bulletin de versement qui me sera adressé par courriel:

Nom, Prénom :			
Adresse:			
Code postal et localité :			
Profession:		Téléphone :	
E-mail:			
Je prendrai part au repas de midi :	oui oui	non	
Si	gnature :		